

À DÉCOUVRIR LE LONG DU PARCOURS

LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS

Le terme de forêt correspond plus adéquatement aux grands massifs du sud du pays. Chez nous, on parle plutôt de bois. Vous aurez toutefois peut-être la chance d'y observer un pic noir, d'y entendre le chant d'un pouillot siffleur ou d'y surprendre un chevreuil. À l'automne, le bois du Prince est particulièrement réputé pour la variété de ses champignons. L'hiver, on rencontre parfois des « plumées » de pigeons ramiers qui sont l'œuvre de rapaces en migration.

À la fin de l'hiver, la floraison de l'anémone sylvie forme d'impressionnants tapis blancs qui précèdent l'arrivée des jacinthes des bois. Ces dernières sortent fin avril, juste avant que le milieu soit assombri par le couvert intense des hêtres. Elles peuvent assurer leur cycle de croissance et de reproduction si rapidement grâce à leur bulbe qui emmagasine d'abondantes réserves, comme les jonquilles.

Saviez-vous que le chèvrefeuille est une liane qui enlace toujours son hôte dans le même sens ?

Le code forestier encourage les exploitants à laisser en place une quantité d'arbres morts qui concourent à abriter une pléthore d'insectes et d'araignées qui font le menu d'oiseaux spécialisés. Ces arbres constituent également des caches pour les batraciens, ou des lieux de reproduction pour les gros insectes.

LA BIODIVERSITÉ DES RUISSEAUX

Les espèces qui peuplent les cours d'eau dépendent du débit, de la profondeur, des éléments dont est constitué le lit, du taux d'oxygène et, bien sûr, de la qualité de l'eau. Les habitats aquatiques abritent des communautés animales parfois très surprenantes. Saviez-vous que le ruisseau de la Fontaine-qui-Bout était peuplé de crustacés : les gammarus ? Il s'agit de crevettes d'eau douce, longues d'un centimètre en moyenne.

On y trouve aussi foule de larves d'insectes dont les éphémères. Ces dernières sont les plus anciens insectes ailés de notre région, apparues il y a environ 300 millions d'années.



Elles peuvent vivre plusieurs années à l'état de larves sur le fond des cours d'eau. Une fois écloses, en période estivale, elles ne se nourrissent pas et ne se consacrent qu'à la reproduction avant de mourir, parfois dans la même journée, et au maximum trois jours plus tard, d'où leur nom d'éphémères.

Les cours d'eau de faible débit comme le ruisseau de la Fontaine-qui-Bout sont propices au développement des larves de salamandre, mais il faut davantage d'eau pour abriter d'autres poissons comme les épinoches. D'autres organismes comme les mollusques et les vers grossissent les rangs des milliers d'espèces de nos ruisseaux.

LA BIODIVERSITÉ DES HAIES ET DES VERGERS

Outre leur intérêt paysager, les haies diversifiées constituent également un refuge pour un cortège de micro-mammifères, d'insectes et d'oiseaux.

Au sein des vergers, certaines variétés rustiques sélectionnées pour leur productivité sous notre climat sont aujourd'hui délaissées et pourraient disparaître. Elles représentent pourtant un patrimoine génétique inestimable, fruit du travail de générations de sélectionneurs. Les vieux arbres qui recèlent des cavités abritent les plus petits de nos rapaces nocturnes : les chouettes chevêches.

LA BIODIVERSITÉ DES ÉTANGS

Avec la pratique de la pêche, les poissons sont les premiers habitants des étangs à nous venir à l'esprit. Gardons, carpes, brèmes et perches figurent parmi les plus répandus. Les amphibiens, dont font partie les tritons, ne sont pas en reste et sont aussi très populaires. Mais saviez-vous que les étangs abritent également des coquillages et des crustacés ? La moule d'eau douce peut atteindre 20 cm et vivre jusqu'à 20 ans, tandis que les daphnies sont des crustacés ne mesurant qu'entre 1 à 5 mm.

Les étangs, à l'instar des mares, sont des lieux de première importance pour la prolifération de certains insectes qui constituent à leur tour une partie du régime de certains oiseaux et chauves-souris.



ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Départ des bus de la gare de Charleroi Sud

Ligne 21

(Charleroi Marcinelle Hublinbu),
■ arrêt avenue des Chênes
(1x/heure en semaine, toutes les 2 heures le samedi).
www.infotec.be

DE L'ARRÊT DE BUS JUSQU'AU POINT DE DÉPART



LE CODE DU PROMENEUR

- Ne quittez pas les chemins et sentiers.
- Sauf autorisation spécifique, la circulation des véhicules à moteur est interdite sur les chemins forestiers, le RAVeL et les terrils.
- Respectez la sérénité qui règne dans le bois.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Tenez votre chien en laisse.
- Les ruisseaux sont aussi des milieux vivants, respectez-les.

EN COMPAGNIE D'UN GUIDE...

Si vous souhaitez en apprendre plus sur le bois du Prince, inscrivez-vous aux promenades guidées organisées par la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi tout au long de l'année. Les guides vous proposent une multitude de thèmes qui peuvent vous intéresser : l'histoire du site des Templiers, les ruisseaux du bois, les champignons, les plantes mellifères et bien d'autres encore.

À NE PAS MANQUER À PROXIMITÉ

LA PROMENADE DU BOIS DU PRINCE À MARCINELLE

Ce circuit démarre du même endroit et est balisé avec des rectangles rouges. La combinaison des deux parcours constitue une agréable promenade de 8 kilomètres d'une durée de deux heures et demie.

LA PROMENADE DU TERRIL SAINT-CHARLES À MARCHIENNE

Ce petit circuit balisé d'1 km grimpe tout en douceur vers le sommet du terril Saint-Charles. Vous découvrirez un ancien bassin de décantation aujourd'hui peuplé de roseaux et des « pelouses sèches » couvertes de fleurs sauvages. Du haut du terril, vous aurez une vue fantastique sur la chaîne des terrils et les usines sidérurgiques.

TOURISME GPS

Si vous êtes équipés d'un GPS portable, le site www.tourismegps.be vous permet de télécharger la trace de quatre circuits de maximum 30 kilomètres au Pays de Charleroi, à réaliser à pied ou à vélo.
N°13 : Entre Pays de Geminiacum et chaussée romaine.
N°14 : Pont-de-Loup.
N°15 : Presles.
N°16 : De gueules noires en espaces verts.

LE SITE DU BOIS DU CAZIER

Cet ancien charbonnage et ses châssis à molettes sont reconnus Patrimoine mondial de l'UNESCO. Un observatoire situé au sommet du terril permet de lire le paysage de toute la région sur 360°. Le site du Bois du Cazier abrite également le Musée de l'Industrie et le Musée du Verre. www.leboisducazier.be
Rue du Cazier, 80 - 6001 Marcinelle - Tél. : +32(0)71 88 08 56



ITINÉRAIRES AU PAYS DE CHARLEROI



MARCINELLE

PROMENADE

DE LA
**FONTAINE-
QUI-BOUT**



MAISON
DU TOURISME
DU PAYS
DE CHARLEROI

DESCRIPTION DE L'ITINÉRAIRE



Départ : Panneau au croisement de l'avenue de la Petite Suisse et de l'avenue des Muguets à 6001 Marcinelle. Parking gratuit. Revêtement du parcours : sentiers forestiers et chemins asphaltés.

Balisage :

1 Une balise fixée sur le panneau de départ, à quelques pas du kiosque, vous indique la direction à suivre. Vous entrez dans le bois du Prince, en laissant le kiosque sur votre gauche, avant de prendre le chemin qui part à droite, le long du parcours de santé. *Voir rubrique « À découvrir le long du parcours » pour la biodiversité des forêts.*

2 Au bas du versant, le chemin effectue une courbe sur la gauche. En contrebas, coule le ruisseau de la Fontaine-qui-Bout. Observez bien la surface de l'eau à gauche de la maison. Vous pouvez remarquer un petit bouillonnement qui donne son nom au cours d'eau. *Voir rubrique « À découvrir le long du parcours » pour la biodiversité des ruisseaux.*

3 Après avoir repris votre marche, vous verrez la lisière s'éclaircir peu à peu pour dévoiler le vallon creusé par le ruisseau. Son faible débit en fait un milieu idéal pour la reproduction de la salamandre tachetée. Ce vallon est classé en tant que site (Monuments et Sites), au même titre que le bois du Prince. La clôture que vous apercevez est destinée à empêcher les sangliers de passage de faire des dégâts dans la prairie voisine.

4 Au niveau du panneau hexagonal « La Fontaine-qui-Bout », vous parvenez au point-nœud du circuit qui forme un « 8 ». Suivez bien les balises marquées « Aller » en enjambant le ruisseau. Prenez ensuite le premier sentier à droite qui remonte le long de la prairie entre deux rideaux d'arbres. Ceux-ci forment un paysage bocager.



3

Plus haut sur votre gauche, vous pouvez découvrir un verger, puis une ferme. *Voir rubrique « À découvrir le long du parcours » pour la biodiversité des bocages et des vergers.*

5 Au bout du sentier, prenez à gauche sur la rue de Nalennes et empruntez la première rue à gauche, la rue Alexandre, qui vous fait découvrir des maisons aux styles architecturaux contemporain et organique.

6 Au bas de la rue Alexandre, le circuit rentre à nouveau dans le bois où vous rencontrez immédiatement un « Y » au niveau duquel il faut emprunter le sentier de gauche. Au bout de quelques pas, vous apercevrez, au bas du versant, les étangs de la Fontaine-qui-Bout. *Voir rubrique « À découvrir le long du parcours » pour la biodiversité des étangs.*

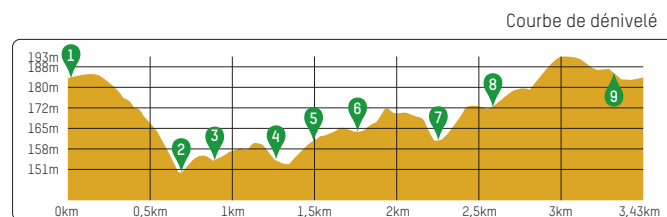
7 Au bas de la descente du sentier, vous arrivez de nouveau au nœud du « 8 » formé par le parcours. Suivez bien les balises marquées « Retour » en prenant à droite après la traversée du ruisseau. Remontez ensuite le sentier principal le long du parcours santé.

8 Lorsque vous arrivez à un « T » au niveau de ce qui ressemble à une trouée coupe-feu, prenez à droite. Cette trouée est en réalité un vestige de l'ancienne assiette du tram qui rejoignait Jamioulx. Quelques mètres plus loin, vous parvenez à un « Y ». Restez sur le sentier principal qui part à gauche.

9 Après avoir passé une clairière sur la gauche, vous arrivez à un croisement avec un large chemin forestier. Prenez-le à gauche, c'est le prolongement de l'avenue des Muguets qui vous ramène à votre point de départ.



3



Epilobe



Bois du Prince

L'AVIS DU RANDONNEUR

Quelques dizaines de mètres après le parking, c'est un tout autre Charleroi qui se dévoile avec un visage forestier puis campagnard. Le vallon du ruisseau de la Fontaine-qui-Bout est enchanteur avec ses méandres délicats. On longe une vaste prairie qui comprend un verger et un authentique paysage bocager. On croise une ferme et, en se retournant, on jouit d'un large panorama sur le massif du bois du Prince. En descendant la rue Alexandre, on découvre des maisons insolites aux styles contemporain et organique. On retrouve le bois en longeant des étangs de pêche.



Jacinthes des bois

Remarque : Prudence, les champignons ne sont pas les seuls vénéneux. Certaines plantes comme la jacinthe des bois et la parisette sont toxiques pour l'homme et les animaux domestiques.

OFFICE DU TOURISME DE CHARLEROI

Place Charles II, 20
6000 Charleroi
Tél. : +32 (0)71 86 14 14
www.charleroi.be/découvrir/
tourisme
www.cm-tourisme.be
maison.tourisme@charleroi.be



Création et réalisation :
Office du Tourisme de
Charleroi, 2021

Photos : Ville de Charleroi,
C. Janssens, G. Santin,
D. Verstichel

Éditeur responsable :
Lahssen Mazouz, Directeur
général de la Ville de Charleroi



3,4 KM

Départ

Parking

Aire de pique-nique

1. Kiosque

2. Épicéas – Pessière

3. Sapins de Douglas

4. Cavités à chauves-souris

5. Site des Templiers

6. Piscine en plein-air



Pour signaler un défaut de balisage
ou suggérer une amélioration,
contactez-nous !

Promenade reconnue sous le n° CHA 02